

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :

**Centre
Intercommunal
d'Action Sociale
Cœur de Lozère
Election des
membres
siégeant au
Conseil
d'Administration**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance Publique du 23 juillet 2020

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la
séance : 23

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
16 juillet 2020

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
6 août 2020

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le **12 AOUT 2020**
Le Président,



L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaients présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etaients représentés : MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente (Benoit VALARIER), MM. Bruno PORTAL (Emmanuelle SOULIER), Thierry JACQUES, (Laurent SUAU), Philippe POUGET, (Emmanuelle SOULIER), (Laurent SUAU), MME Stéphanie PASI (Xavier SOUCHON) Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Madame Françoise AMARGER-BRAJON Conseillère Communautaire expose :

Par délibération n° 6669/2020-132, le Conseil Communautaire a fixé le nombre d'administrateurs du Centre Intercommunal d'Action Sociale Cœur de Lozère à 8 membres élus par l'assemblée et 8 membres nommés par le Président.

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200723-6670-2020-133-
DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Il est proposé :

- **de PROCEDER** à l'élection des 8 membres de notre assemblée amenés à siéger au CIAS comme suit :

- Régine BOURGADE,
- Françoise AMARGER-BRAJON,
- Patricia ROUSSON,
- Claude MEISSONNIER,
- Anne-Marie SOBLECHERO,
- Philippe MARTIN,
- Laurent TOIRON,
- Stéphanie PASI.

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 25 voix pour 3 abstentions **ADOpte** les propositions du rapporteur

Pour extrait conforme,
Mende, le 24 juillet 2020
Le Président,
Laurent SUAU

24/07/2020



Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200723-6670-2020-133-
DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020